

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE NARC

**ADRE – 55 Rue de Bruxelles**

## ARTICLE 1

L'espace NARC est mis gratuitement à la disposition des instituts, facultés, départements de l'Université de Namur pour l'organisation de leurs événements.

L'Espace comprend principalement une Salle « Prestige », une Salle de Réunion et accessoirement un service « *Catering* » offert à la demande du preneur aux conditions tarifaires fixées dans la grille ci-jointe (annexe A). La facturation du service « catering » sera établie à la suite de l'évènement.

## ARTICLE 2

La mise à disposition comprend l'Espace NARC et l'équipement tel que listé dans l'état des lieux (Annexe B). Les éventuels dommages imputables au preneur seront réparés à sa charge.

Un dommage est imputable au preneur lorsque l'état de l'équipement avant la mise à disposition ne correspond pas à l'état à la fin. Sont exclus les cas de force majeure et les dommages dont la cause est extérieure à l'action du preneur.

## ARTICLE 3

La mise à disposition commence dès lors que le preneur reconnaîtra avoir pris connaissance de l'état des lieux et avoir vérifié avec le secrétariat de l'ADRE que l'équipement décrit dans l'état des lieux correspond à l'équipement effectif de l'Espace NARC avant l'utilisation.

Elle est terminée lorsque le preneur et le secrétariat de l'ADRE constatent qu'il n'y a aucun dommage à l'équipement, imputable au preneur. Le preneur prend l'initiative de la vérification à la fin de son évènement.

Dans le cas où la vérification n'a pas eu lieu, par la faute du preneur celui-ci sera tenu responsable de tout dommage constaté après son évènement par le secrétariat de l'ADRE.

## ARTICLE 4

Le montant de la réparation du dommage imputable au preneur pourra être fixé de commun accord. En cas de désaccord et selon la nature des dégradations constatées, l'ADRE pourra faire appel à un spécialiste pour évaluer les dommages et établir un devis à charge du preneur.

## ARTICLE 5

Le preneur est tenu d'utiliser les salles en bon père de famille et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des participants ainsi que la remise en ordre des salles après occupation.



UNIVERSITÉ  
DE NAMUR



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE  
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

## Note de service

ADMINISTRATION  
DE LA RECHERCHE

### ARTICLE 6

Le preneur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et accepte que les montants dus au titre de la mise à disposition des salles seront imputés sur son « Compte Pour Ordre » (CPO) sur simple présentation de la facture aux services financiers de l'Université de Namur.

Signature du preneur pour accord,

### ANNEXES

- A- Etat des lieux
- B- Formulaire Catering

# Etat des lieux | Location salles Espace NARC

**ADRE – 55 Rue de bruxelles**

## Salle Prestige ( max 40 personnes)

Le matériel mobilier comprend :

	Remarques/ commentaires	validation
✓ 4 tables blanches		
✓ 40 chaises vertes		
✓ 1 pupitre		
✓ 1 frigo		
✓ 1 senseo		
✓ 2 poubelles ( PMC + déchets résiduels)		
✓ 1 bouilloire		

Le matériel audiovisuel comprend :

	Remarques/ commentaires	validation
✓ 1 écran projecteur mobile + télécommande		
✓ 2 multi prises (x4)		
✓ 1 câble réseau WIFI( Accès réseau câblé)		
✓ 1 rallonge électrique		
✓ 1 adaptateur HDMI VGA		
✓ Système audio Haut parleur Sub WOOFER		
✓ 1 câble rallonge VGA VGA		

## Salle Réunion (6 – 10 personnes)

Le matériel mobilier comprend :

	Remarques/ commentaires	validation
✓ 1 table brune		
✓ 10 chaises jaunes		
✓ 2 fauteuils PAONG		
✓ 2 poubelles		

Le matériel audiovisuel comprend :

	Remarques/ commentaires	validation
✓ 1 écran projecteur mobile + télécommande		
✓ 1 câble VGA		
✓ 1 câble HDMI		
✓ 1 câble USB (M/F)		

## Salle Catering

Le matériel mobilier comprend :

	Remarques/ commentaires	validation
✓ 2 poubelles ( PMC + déchets résiduels)		
✓ 1 table ronde brune		

## Réservation salles Espace NARC | Grille Tarifaire 'Catering réunion'

Liste de produits 'catering' et 'support' mis à disposition sur demande et en complément de réservation des salles de l'espace NARC:

**Forfait 'Pack réunion' 2€ / personne :**

1 Thermo café

2 boissons/ personne (choix à cocher tableau ci-dessous)

Biscuits lotus

lait/sucre/ Gobelets

	Sélection 'A la carte':	Prix/u	Quantité
<input type="checkbox"/>	Thermo café (+-10 tasses)	3.50€	
<input type="checkbox"/>	Sachets thé Lipton/ vert (10 pcs)	2€	
<input type="checkbox"/>	Coca (20 cl)	1€	
<input type="checkbox"/>	Coca zero (20 cl)	1€	
<input type="checkbox"/>	Eau (25 cl)	1€	
<input type="checkbox"/>	Eau pétillante (25 cl)	1€	
<input type="checkbox"/>	Jus d'orange (20 cl)	1€	
<input type="checkbox"/>	Assortiment Biscuits lotus (20 pcs)	1,50€	
<input type="checkbox"/>	Chocolat Mignonette Côte d'or (10 pcs)	4€	
<input type="checkbox"/>	Tables mange-debout + housses (4 disponibles)	5€	

CPO d'imputation

Une facturation sera établie à la suite de l'évènement suivant les services demandés.

Le secrétariat reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Coordonnées contact ADRE :

events.adre@unamur.be

Shirley Repele - Tel 53 46